

CONSEIL MUNICIPAL DE VAL D'ORGER DU 27 AOUT 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-sept août à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL D'ORGER s'est réuni au foyer rural de Grainville afin de respecter la distanciation, sous la Présidence de Monsieur Daniel BLAVETTE, Maire.

Étaient présents : Monsieur Daniel BLAVETTE, Maire, Madame REQUILLART Caroline, Maire déléguée, Monsieur Eric BONNEAU, 1^{er} Adjoint, Madame Nathalie HAUCHECORNE, 2^{ème} Adjoint, Madame Martine LOISON, 3^{ème} Adjoint, Monsieur Daniel COSAQUE, 4^{ème} Adjoint, Madame Christine DELAPLACE, Monsieur Wilfried DUHAMEL, Monsieur Eric HOBBE, Monsieur Bruno LANG, Madame Marie-José LECOINTRE, Monsieur LEFEVRE Anthony, Madame Laëtitia VAQUIN.

Étaient excusés : Monsieur Eric FERREIRA qui donne pouvoir à Madame Martine LOISON, Madame Sylviane SOSTE qui donne pouvoir à Madame Caroline REQUILLART, Monsieur Mikaël LEMAITRE, Madame Céline LETELLIER.

Étaient absents : Monsieur Philippe HUVELIN, Monsieur Wilfried MEAUX.

Secrétaire de séance : Madame Martine LOISON.

GOVERNANCE AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS ET INSTANCES COMMUNAUTAIRES.

Monsieur le Maire fait part du courrier de la Communauté de Communes Lyons Andelle concernant la gouvernance au sein des organismes extérieurs et instances communautaires.

Après délibération, le Conseil Municipal désigne comme suit :

- **Syndicat Mixte de Gestion des Gymnases et équipements sportifs annexes aux collèges de Fleury sur Andelle et de Romilly sur Andelle (S.M.G.G.) :**
 - Titulaire : Madame Nathalie HAUCHECORNE,
 - Suppléant : Monsieur Anthony LEFEVRE.

- **Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Andelle (S.Y.M.A.) :**
 - Titulaire : Monsieur Daniel BLAVETTE,
 - Suppléant : Monsieur Bruno LANG.

- **Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères (SY.G.O.M.) :**
 - Monsieur Daniel BLAVETTE.

- **Eure Normandie Numérique :**
 - Monsieur Daniel BLAVETTE.

- **Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande :**
 - Monsieur Daniel BLAVETTE.

Commissions thématiques	Nom et prénom de l'élu municipal désigné pour siéger au sein d'une commission thématique	Vice-Président(e)s
Commission Finances et Affaires générales	M. Daniel BLAVETTE	M. BALDARI
Commission Voirie	M. Daniel COSAQUE	M. BALDARI
Commission Politique Associative et Sportive et Communication	M. Wilfried DUHAMEL	M. ROMET
Commission Economie	M. Daniel BLAVETTE	M. BEZIRARD
Commission Tourisme, Culture	M. Wilfried DUHAMEL	Mme. BACHELET
Commission Aménagement du territoire	M. Daniel BLAVETTE	M. HALOT
Commission Environnement, Développement durable et Mobilité	M. Bruno LANG	M. CALAIS
Commission Coopération avec les communes	Mme Nathalie HAUCHECORNE	M.LEBRETON
Commission Action sociale et Santé	Mme Christine DELAPLACE	Mme FOUQUET
Commission Patrimoine et Grands projets	M. Daniel BLAVETTE	M. MINIER
Commission Cycle de l'eau	M. Daniel BLAVETTE	M. BEHAREL
Commission Petite enfance, Enfance et Jeunesse	Mme Céline LETELLIER	M. VIEILLARD R.

ÉLECTION DU MAIRE DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNE HISTORIQUE DE GRAINVILLE.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à un courrier de la Préfecture, il est nécessaire d'élire un Maire délégué pour Grainville (sachant que le Maire délégué de Gaillardbois-Cressenville a fait l'objet d'une élection le 25 mai 2020).

Il est donc procédé à l'élection du Maire délégué de Grainville :

Sous la présidence de Monsieur Daniel BLAVETTE, Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection du Maire délégué de la commune historique de Grainville. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire délégué est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du maire.

1.1. Constitution du bureau

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Madame Martine LOISON et Madame Laëtitia VAQUIN.

1.2. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

1.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 15
- e. Majorité absolue : 8

NOM PRENOM	SUFFRAGES OBTENUS
Daniel BLAVETTE	15 (quinze)

1.1. Proclamation de l'élection du maire délégué

Monsieur Daniel BLAVETTE a été proclamé Maire délégué et a été immédiatement installé.

DÉLIBÉRATION PORTANT DÉLÉGATION AU MAIRE POUR LE DROIT DE PRÉEMPTION.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Droit de Préemption Urbain est instauré sur la Commune et que pour traiter plus rapidement les Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A), il serait souhaitable que le Conseil Municipal lui donne délégation.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité donne délégation à Monsieur le Maire pour exercer, en tant que besoin, au nom de la Commune le droit de préemption urbain.

REMBOURSEMENT DES ACOMPTES POUR LES RÉSERVATIONS ANNULÉES DES SALLES.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la crise sanitaire des locations de la salle des fêtes et du foyer rural ont été annulées.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de rembourser les acomptes versés pour toutes les locations annulées et non reportées.

BILAN DES COMMISSIONS.

Commission fêtes et cérémonies :

Madame Nathalie HAUCHECORNE informe le Conseil Municipal :

- que la commission avec la participation des associations communales a décidé d'organiser un marché fermier le dimanche 25 avril 2021. Une réunion est prévue le samedi 5 septembre à 10h30 pour mettre en place l'organisation.

- Que le Noël des enfants se déroulera comme les années passées et que la commission réfléchit à une nouvelle organisation pour 2021.
- Que la remise des dictionnaires pour les élèves entrant en 6^{ème} est fixée au 29 août 11h au foyer rural.
- Que le pot de départ en retraite de Monsieur Joko SOPOSKI est fixé au vendredi 25 septembre à 19h au foyer rural.

Monsieur Bruno LANG fait part d'un projet de « rallye – jeu de piste » qui pourrait se dérouler en juin 2021 avec la participation des associations communales.

Cette idée sera soumise aux associations lors de la prochaine réunion de la commission fêtes et cérémonies.

Commission communication :

Madame Nathalie HAUCHECORNE informe le Conseil Municipal que la prochaine gazette est sur le point d'être terminée et qu'elle sera éditée et distribuée courant septembre.

POINT SUR LA RENTRÉE.

Monsieur Daniel BLAVETTE indique que les toilettes mobiles ont été installées et sont prêtes pour la rentrée et qu'une réunion avec le personnel scolaire est prévue le lundi 1^{er} septembre à 17h.

Madame Martine LOISON informe le Conseil Municipal que deux nouveaux enseignants ont été nommés : Madame Anne-Sophie LESEIGNEUR pour la maternelle et Monsieur Christophe NGUYEN pour l'élémentaire.

La rentrée s'effectuera en 3 temps pour les maternelles :

- Mardi – jeudi : petite section
- Vendredi : moyenne section
- Lundi 7 : grande section.

Monsieur Wilfried DUHAMEL demande les effectifs de la rentrée qui sont énoncés par Madame Martine LOISON :

- Maternelle (petite, moyenne et grande section) : 30
- CP : 11
- C.E.1 : 6
- C.E.2 : 7
- C.M.1 : 16
- C.M.2 : 16.

Madame Laëticia VAQUIN demande si les anti-pinces doigts ont été installés à l'école. Monsieur BLAVETTE lui indique que cela sera fait pour la rentrée.

PARTICIPATION POUR SÉJOUR AU SKI.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal deux demandes de participation pour un séjour au ski.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder la somme de 60 € sur présentation de l'attestation de participation au séjour ou copie de la facture.

CONTRAT DE REMPLACEMENT DE MONSIEUR JOEL GRAS.

Monsieur le Maire indique que l'arrêt de Monsieur Joël GRAS est prolongé jusque fin septembre.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de renouveler le contrat de Monsieur JOUEN pour 2 mois (septembre et octobre) à 35h/ semaine.

QUESTIONS DIVERSES.

- **Plateau sportif Grainville**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a eu rendez-vous avec Monsieur DUTOT de la Communauté de Communes pour la remise en état du plateau sportif.

- **Terrain de boules Cressenville.**

Monsieur Wilfried DUHAMEL indique que le terrain de boules de Cressenville est en mauvais état et que des motos et des quads roulent dessus et détériorent tout.

Monsieur BLAVETTE signale que le cadenas a été cassé et que les rondins et la table ont été tronçonnés et brûlés.

- **Stationnement gênant.**

Monsieur Wilfried DUHAMEL signale le stationnement gênant d'un véhicule au niveau de l'arrêt de bus de Cressenville « rue des Iris » devant la propriété anciennement PETIT.

Monsieur BLAVETTE indique qu'il rencontra le nouveau propriétaire avec la commission des travaux prochainement afin de voir sur place pour le déplacement de l'abri-bus.

- **Porte salle des fêtes de Gaillardbois-Cressenville.**

Madame Caroline REQUILLART demande à Monsieur BLAVETTE quand la porte « sortie de secours » de la salle des fêtes sera repeinte.

Monsieur BLAVETTE lui indique que cela sera fait prochainement en fonction de la météo.

- **Voie sans issue « route de Touffreville ».**

Monsieur Anthony LEFEVRE demande s'il serait possible d'installer un panneau « voie sans issue » au niveau de la « route de Touffreville » afin d'éviter que les véhicules s'engagent inutilement.

Monsieur Bruno LANG informe le Conseil Municipal que le chemin de fer sera prochainement fermé et que cette route sera effectivement sans issue.

Un panneau « voie sans issue » sera donc acheté.

- **Ampoule grillée.**

Madame Marie-José LECOINTRE rappelle que l'ampoule « rue du Claquedent » est toujours grillée.

Monsieur Daniel COSAQUE indique qu'il a fait le nécessaire auprès de l'entreprise BLONDEL.

- **Panneau d'affichage « rue de la mare Linette ».**

Madame Martine LOISON rappelle que le panneau d'affichage « rue de la mare Linette » n'a toujours pas été retiré.

- **Double de clés.**

Madame Caroline REQUILLART demande à avoir un double de la clé de la boîte aux lettres de l'école maternelle.

Monsieur Eric BONNEAU indique qu'il a d'autres doubles de clés à faire et qu'il le fera courant de semaine prochaine.

- **Droit de Prémption Urbain.**

Dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal donnée par délibération du 9 février 2017, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas utilisé son droit de préemption pour les D.I.A. suivantes :

- 4/2020 : Vente GAGE / 11 rue des Muttes – Grainville,
- 5/2020 : Vente ANAMOUTOU / 1er route de Touffreville – Gaillardbois-Cressenville,
- 6/2020 : Vente GARNIER / 6 route de Touffreville – Gaillardbois-Cressenville,
- 7/2020 : Vente ALAZARD / 58 route de Paris – Grainville,
- 8/2020 : Vente DELCOURT-AUDAM / 4 place du foyer rural – Grainville,
- 9/2020 : Vente CHEVAL / 1 route de Cressenville – Grainville,
- 10/2020 : Vente HERMENT / 8 Clos des Peupliers – Grainville,
- 11/2020 : Vente SORGUES / 19 bis rue du Claquedent – Grainville,
- 12/2020 : Vente HUVELIN / 4 rue de la grand mare – Grainville,
- 13/2020 : Vente HUVELIN / 4 rue de la grand mare – Grainville.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 heures 50 minutes.

Signature des présents				
<i>Daniel Blavette</i>	<i>Eric Bonneau</i>	<i>Nathalie Hauchecorne</i>	<i>Martine Loison</i>	<i>Daniel Cosaque</i>
<i>Laëtitia VAQUIN</i>	<i>Marie-José Lecointre</i>	<i>Christine DELAPLACE</i>	<i>Anthony LEFEVRE</i>	<i>Céline LETELLIER</i>
<i>Wilfried Meaux</i>	<i>Caroline REQUILLART</i>	<i>Eric Hobbé</i>	<i>Mikaël LEMAITRE</i>	<i>Sylviane SOSTE</i>
<i>Bruno LANG</i>	<i>Philippe HUVELIN</i>	<i>Wilfried DUHAMEL</i>	<i>Eric FERREIRA</i>	